



PROJET D'AMÉLIORATION DU CLIMAT
DES INVESTISSEMENTS AU SEIN DE
L'ESPACE OHADA

RENCONTRE REGIONALE AFRIQUE CENTRALE SUR LA MISE EN CONFORMITE DES REGLES NATIONALES AVEC LES DISPOSITIONS DE L'OHADA

*LIEU : HOTEL SAWA
DOUALA (CAMEROUN) 28 et 29 JANVIER 2021*

CONCEPTION SCIENTIFIQUE, PLANIFICATION ET COORDINATION

Prof. EMMANUEL SIBIDI DARANKOUM

PROGRAMME

Journée du 28 janvier 2021			
Horaire	Cérémonie protocolaire	Intervenants	Durée
08H30 – 09H30	Accueil, Enregistrement et Installation des participants	Equipe d'organisation	
	Mot de bienvenue et présentation du programme	Mme Marie Sophie Madiba DIBOUNJE , Chef Service Documentation et Journal Officiel de l'OHADA	
	Discours d'ouverture de S.E.M le Secrétaire Permanent de l'OHADA	M. Thibaud NAMBOGONA , Directeur des Ressources Humaines, du Matériel et de l'Administration Générale de l'OHADA, représentant le Secrétaire Permanent de l'OHADA	
Photo de famille			
10H30 – 10H45	Pause - café		
Thème 1 : L'EFFECTIVITE DU DROIT OHADA EN AFRIQUE CENTRALE			
Modérateur : M. Matthieu GARDON-MOLLARD			
10H45 - 13H00	Leçon inaugurale 1 : Regard d'un privatiste	Prof. André AKAM AKAM	30 min
	Leçon inaugurale 2 : Regard d'un publiciste	Prof. Alain ONDOUA	30 min
	Intervention 1 : Présentation de l'étude sur l'effectivité du droit au Tchad commanditée par l'OIF	M. Begoto MIAROM	30 min
	Discussions, conclusions et recommandations	Prof. André AKAM AKAM	40 min

13H00 - 14H00	Pause – déjeuner		
Modérateur : M. Benoît Placide MEVOUA			
14H00 – 16H00	Exposé de cadrage à la lumière des problématiques de l'étude OIF sur l'effectivité du droit OHADA	M. Benoît Placide MEVOUA	30 min
	Intervention 2 : Partage des expériences sur l'effectivité du Droit OHADA au niveau national.	Commissions Nationales OHADA	60 min
	Discussions , conclusions et recommandations	M. Benoît Placide MEVOUA	30 min
16H00 - 16H15	Pause - café		
16H15 - 16H30	Synthèse générale du Thème 1	Prof. André AKAM AKAM	
17H00	Levée session 1^{ère} Journée		
Journée du 29 Janvier 2021			
Thème 2 : DROIT OHADA : THEMATIQUES CHOISIES			
Modérateur : Prof. André AKAM AKAM			
08H30 – 10H30	Leçon 1 : Quelles réformes institutionnelles pour le centre d'arbitrage de la CCJA ?	Dr Gaston Douajni KENFACK	30 min
	Leçon 2 : Libre-propos d'un Magistrat financier sur les aspects financiers Arbitrage- CCJA	M. Benoît Placide MEVOUA	30 min
	Discussions , conclusions et recommandations	Prof. André AKAM AKAM	60 min
10H30 - 10H45	Pause - café		
10H45	Reprise des travaux		
Modérateur : Prof. Alain ONDOUA			
10H45 – 11H30	Leçon 3 : Droit des sûretés OHADA	M. Bienvenu BABELA	20 min
	Leçon 4 : Libre- propos sur le statut de l'entrepreneur OHADA au Gabon	Mme Olga Rose Sophie NDINGA	20 min
Modérateur : Dr Gaston Douajni KENFACK			
11H30 – 12H30	Leçon 5 : Droit des sociétés OHADA : l'Afrique centrale en question		
	1. Choix de la forme juridique d'exploitation d'une entreprise	Prof. Bakréo VOUDWÉ	25 min
	2. Gouvernance des sociétés privées	Prof. André AKAM AKAM	25 min
	3. Gouvernance des sociétés d'Etat et marchés publics.	Prof. Alain ONDOUA	25 min
12H30 - 13H00	Synthèse générale du Thème 2	M. Benoît Placide MEVOUA	30 min
13H00 - 14H00	Pause - déjeuner		
Thème 3 : OHADA-ZLECAF : QUELLES ARTICULATIONS ET PERSPECTIVES ?			
Modérateur : M. Mathieu GARDON-MOLLARD			
14H00 - 17H00	Sous-thème 1 : La ZLECAF, vecteur d'un droit nouveau renforçant la sécurité des investissements en Afrique		
	Intervention 1 : Présentation du Traité de la ZLECAF	Mme Gastsing Hermine KEMBO TAKAM	25 min
	Intervention 2 : Rencontre possible OHADA-ZLECAF	Mme Olga Rose Sophie NDINGA	25 min
	Intervention 3 : Principes généraux de l'arbitrage relatif aux investissements : à la recherche d'une nouvelle dynamisation en contexte zone OHADA-ZLECAF	Dr Gaston Douajni KENFACK	25 min
	Discussions , conclusions et recommandations	M. Mathieu GARDON-MOLLARD	25 min

	Sous-thème 2 : Le contentieux de la ZLECAf à l'épreuve du droit OHADA invoqué isolément comme droit national impératif de chaque pays membre ou collectivement comme droit supranational des dix-sept pays. (Les pays membres peuvent – ils parler d'une seule voix à travers l'OHADA en tant qu'institution internationale ?)		
	Intervention 4 : les rapports entre le Droit OHADA-ZLECAf et le droit du commerce international	M. Bakreo VOUDWÉ	25 min
	Intervention 5 : les rapports entre droit OHADA-ZLECAf et droit des relations économiques internationales	Prof. Alain ONDOUA	25 min
	Intervention 6 : les rapports entre droit OHADA-ZLECAf et droit international privé (conflits de lois et conflits de compétences)	Prof. André AKAM AKAM	25 min
16H45 – 17H00	Intervention 7 : droit OHADA et son devenir à l'aune de la ZLECAf	M. Bienvenu BABELA	25 min
17H00- 17H30	Intervention conclusive : l'ERSUMA comme institution panafricaine de diffusion du droit panafricain OHADA-ZLECAf.	M. Benoît Placide MEVOUA	30 min
17H30 -18H00	Discussions, conclusions et recommandations	M. Mathieu GARDON-MOLLARD	30 min
Photo de famille			
Fin des travaux			